

Entité de publication



Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission
Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d'autorisation de construire : Aménagement de deux places de parc

Titre du projet de construction

Aménagement de deux places de parc

Numéro pour consultation eConstruction

6c887fbf

Requérant(e)

Commune de St-Gingolph

Auteur(e) de plans

Frédéric Ecoeur

Parcelle

Parcelle 1127, No Folio 10, Lieu-dit Le Bout de la Forêt

Coordonnées

2'554'303 | 1'137'539

Propriétaire

Commune de St-Gingolph

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone de constructions et d'installations publiques

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions
Rue des Creusets 5
1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 13.07.2026